

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Suma Break up-conc D3.5 conc

**Révision:** 2024-03-16 **Version:** 02.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Suma Break up-conc D3.5 conc

UFI: RQP2-80J3-700E-N7MP

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Nettoyant de surface de cuisine.
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

#### SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE\_SWED\_PW\_8b\_2 AISE\_SWED\_PW\_10\_1 AISE\_SWED\_PW\_11\_1 AISE\_SWED\_PW\_19\_1

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey Europe Operations BV Utrecht, Zweigniederlassung Münchwilen Eschlikonerstrasse, CH-9542 Münchwilen TG Tel: 071-969 27 27

Service d'information: info.ch@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité) Centre Toxicologique Service Renseignements:

Numéro abrégé: 145, Tel: 044-251 51 51

## SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)

### 2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient alcool alkyl éthoxylé (C9-11 Pareth-5-10), alcool alkyl éthoxylé (Trideceth 7-10), amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes (Lauramine oxide)

#### Mentions de danger :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence:

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT ÁVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
alcool alkyl éthoxylé	[4]	68439-46-3		Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		20-30
alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5		Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		20-30
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	931-292-6	308062-28-4	1-47	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=1 (H400) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (H411)		3-10

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16...

## **SECTION 4: Premiers secours**

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures. Il est recommandé d'avoir

un suivi médical au moins 48 heures après l'incident.

**Inhalation:** Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins

15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un

médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

**Ingestion:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Ingestion:

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

#### Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

#### Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

#### valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

## Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	-	-	-	0.44

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données disponibles	-	- %	11

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données disponibles	-	- %	5.5

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
-11	IOGUUX	Cycloniiques	Ioduax	Gyotomiquoo
alcool alkyl éthoxylé	-	-	i	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	-	-	-	6.2

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

BIVEE/BIVILE exposition par inhalation Consommated (ing/in )				
Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	=	=	-	1.53

#### **Exposition de l'environnement**

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	0.0335	0.00335	0.0335	24

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	5.24	0.524	1.02	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des <u>pur</u> produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures

ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette

section n'est pas nécessaire.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
	l'exposition sectorielle des				
	travailleurs				
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166). Protection des yeux/du visage: Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire:

Contrôles de l'exposition de

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

l'environnement:

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit <u>dilué</u> :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 1

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale. Contrôles d'ingénierie appropriés:

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
nettoyage					
Application par pulvérisation					
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:
Protection des mains:
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales

d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si

disponible

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide , Jaune Odeur: Produit caractéristique Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	> 200	Méthode non fournie	
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	> 100	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable. Point d'éclair (°C): Non déterminé Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non

déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

**pH**: ≈ 11 pur

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

ISO 4316

DM-006 Viscosity - Additional

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Pression de vapeur: Non déterminé

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	409.5 Soluble	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8
alcool alkyl éthoxylé	Négligeable	Méthode non fournie	20-25
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	< 10	Méthode non fournie	25

Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

Densité relative: ≈ 1.02 (20 °C)

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif. Propriétés comburantes: Non comburant. Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

## ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): 1000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

#### Toxicité aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	1400	Rat	Pertinence de la preuve		1400
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	> 300-2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		Non établie
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	LD 50	1064	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1064

Toxicité aigue par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	2000 - 5000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie

amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	LD 50	> -	Rat	OECD 402 (EU B.3)	Non établie
				, , ,	1

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité
Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Pertinence de la preuve	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve OECD 437	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	-

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant		Pertinence de la preuve	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données			
	disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données			
	disponibles			
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données			
	disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutageriicite				
Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode	Résultat (in-vivo)	Méthode
		(in-vitro)		(in-vivo)

	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	
	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl,		( -	Pas de données disponibles	
	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	İ

Cancérogénicité

	Cancerogenicite	
	Ingrédient(s)	Effets
		Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
	alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
	amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour )		Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes		Effets tératogènes	25	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		

## Toxicité par administration répétée Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		OECD 408 (EU B.26)		
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	NOAEL	-		OECD 422, oral		

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80		OECD 411 (EU B.28)	90	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps	Effets spécifiques et	Remarque
	d'expositio		(mg/kg poids			d'expositio	organes atteints	
	n		corporel/j)			n (jours)		
alcool alkyl éthoxylé			Pas de					
			données					
			disponibles					
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode	24 mois	Effets sur le poids des	
					non fournie		organes	

amines, C12-14 (même	Pas de			
numéro) -alkyldiméthyl,	données			
N-oxydes	disponibles			

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données disponibles

#### Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

#### 11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

#### Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC 50	5 - 7	Poisson	92/69/CEE, C1, semi-statique	96
alcool alkyl éthoxylé	LC 50	> 1 - 10	Cyprinus carpio	OECD 203 (EU C.1)	96
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	LC 50	2.67-3.46	Pimephales promelas	Similaire à l'OCDE 203	96

Toxicite aquatique a court terme - crustaces					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	5.3	Daphnie	92/69/EEC	48
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	1 - 10	Daphnia magna Straus	OCDE 202, statique	48
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	EC 50	3.1	Daphnia magna Straus	OCDE 202, statique	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	1.4 - 47	Non déterminé	92/69/EEC	72
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	1 - 10	Desmodesmus subspicatus	OCDE 201, statique	72
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Er C 50	0.143	Pseudokirchner iella subcapitata	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée

	(mg/l	)	d'expositio n (jours)
alcool alkyl éthoxylé	Pas d donné disponit	es	
alcool alkyl éthoxylé	Pas d donné disponit	es	
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas d donné disponit	es	

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	> 140	Bactérie	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)
alcool alkyl éthoxylé	EC 10	> 10000	Boues activées	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	EC 10	> -	Bactérie	Pas de tests selon les lignes directrices	- heure(s)

# Toxicité aquatique à long terme Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	LC 10	8.983	Non déterminé	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	NOEC	0.42	Pimephales promelas	Méthode non communiquée	302 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio	Effets observés
		0.550	<u> </u>	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	n	
alcool alkyl éthoxylé	EC 10	2.579	Daphnia sp.	Méthode non	21 jour(s)	
				communiquée		
alcool alkyl éthoxylé		Pas de				
		données				
		disponibles				
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl,	NOEC	0.7	Daphnia	OCDE 211,	21 jour(s)	
N-oxydes			magna	dynamique		

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre

Toxicite terrestre - vers de terre, si disponible:						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
3		(mg/kg dw			d'expositio	
		soil)			n (jours)	
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	Eisenia fetida			

Toxicité terrestre - plantes si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	Lepidium sativum	OECD 208		

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

#### Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé	Boues activées, aérobie	CO <sub>2</sub> production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Boues activées, aérobie	CO <sub>2</sub> production	90 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non	Haut potentiel de bioaccumulation	
		communiquée		
alcool alkyl éthoxylé	4.09	QSAR	Pas de bioaccumulation prévue	
amines, C12-14 (même numéro)	< -	Méthode non	Pas de bioaccumulation prévue	
-alkyldiméthyl, N-oxydes		communiquée		

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non	Haut potentiel de bioaccumulation	
			communiquée		
alcool alkyl éthoxylé	-			Pas de bioaccumulation prévue	
amines, C12-14 (même	Pas de données				
numéro) -alkyldiméthyl,	disponibles				
N-oxydes					

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
amines, C12-14 (même numéro) -alkyldiméthyl, N-oxydes	Pas de données disponibles				Faible mobilité dans le sol

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

#### 12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est

déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

**Emballages vides** 

**Recommandation:**Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. **Produits de nettoyage appropriés:**De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
- 14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

## SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

#### Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

## Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques

>= 30 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Groupe d'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim): Aucun(e).

#### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

#### **SECTION 16: Autres informations**

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel

**Code FDS:** MS1002723 **Version:** 02.0 **Révision:** 2024-03-16

#### Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 2, 4, 8, 9, 16

#### Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

#### Abréviations et acronymes:

- AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL Dose dérivée sans effet
   CE50 concentration efficace, 50%
- ERC Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 concentration létale, 50%
- LCS Étape du cycle de vie
- DL50 dose létale, 50%
   DSENO Dose sans effet nocif observé
   DSEO Dose sans effet observé
- OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
   PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement

- PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
   PROC Catégories de processus
   Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
  H302 Nocif en cas d'ingestion.
  H315 Provoque une irritation cutanée.

- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- +H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
  +H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité